

# En Bref

SYNDICAT GÉNÉRAL DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

Vol. 7, n° 1, février 2001

## Le comité paritaire Santé et Sécurité au travail SGPUM – Université de Montréal

**A**L'AUTOMNE 1998, le Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal menait une vaste enquête auprès de ses membres. Le sondage tentait de couvrir l'ensemble des dimensions reliées à la charge et aux conditions de travail des professeurs. Les résultats ont permis d'identifier plusieurs sources d'insatisfaction. Afin d'assurer un suivi rapide à l'analyse des résultats de l'enquête et de proposer des correctifs permettant une amélioration de la situation, un Groupe conjoint de travail composé de six personnes, présidé par le vice-recteur exécutif adjoint, monsieur Jacques Gravel, a été formé. Ce Groupe, créé en septembre 1999, a déposé son rapport en février 2000.

Partant du principe que l'Université doit offrir à ses professeurs un environnement de travail adéquat à l'exercice de leurs tâches de même qu'une qualité de l'hygiène du milieu qui ne puisse porter atteinte à leur

santé, le Groupe de travail proposait entre autres la création du Comité paritaire Santé et Sécurité au travail (SST) SGPUM - Université de Montréal.

Le mandat prioritaire du Comité paritaire est : «d'analyser l'environnement de travail des professeurs en regard de la santé et de la sécurité au travail (qualité de l'air, ergonomie des postes de travail), de proposer, le cas échéant, des solutions et d'en assurer le suivi. Le comité préparera en outre un programme d'information et de sensibilisation sur la santé et la sécurité au travail». (Rapport du Groupe de travail. Le 11 février 2000).

Comme vous l'avez sans doute remarqué, le Comité paritaire est maintenant inclus dans la dernière convention collective (clause DG 1.09).



### Dossiers prioritaires et travaux du Comité paritaire

#### ❶ Activité annuelle en SST à l'intention des membres du SGPUM

Une conférence-midi intitulée : «La violence à l'Université, qu'en est-il? État de la situation, causes et pistes d'action possibles» a été organisée par le Comité et a eu lieu le 25 octobre 2000. Le conférencier invité était M. Jacques Hébert, professeur et directeur de l'École de travail social à l'Université du Québec à Montréal.

#### ❷ Dossier ergonomie

La Faculté des sciences infirmières a fait l'objet d'un projet pilote d'évaluation des postes de travail. Cette unité

académique a été choisie parce que ses professeurs avaient manifesté le plus haut taux d'insatisfaction face à l'aménagement des postes de travail parmi ceux et celles ayant répondu au sondage de 1998. Les études de postes y sont maintenant terminées ; elles ont permis aux membres du Comité de faire le bilan des besoins pour l'aménagement ergonomique des bureaux des professeurs de cette unité et de transmettre des recommandations précises à la direction de la faculté. Le Comité paritaire a donc pu fournir à la direction de l'Université une évaluation moyenne des coûts par poste de travail et extrapoler les besoins et les coûts à l'échelle institutionnelle. À cet effet, le Comité a fait parvenir une lettre au vice-rectorat exécutif et au syndicat. Ce travail doit se poursuivre et s'étendre à d'autres unités selon des modalités qu'il reste à déterminer.

En attendant, un AIDE-MÉMOIRE intitulé : «Pour bien régler et bien aménager un poste de travail informatisé» vous sera transmis prochainement. Le Comité vous invite à lui faire part de vos questions, commentaires et suggestions concernant l'ergonomie de votre poste de travail.

### ③ Dossier salles de cours

Tel que mentionné dans le numéro de Forum du 5 septembre 2000, au cours de l'été, 80 salles de cours ont été repeintes et "une quarantaine ont été rénovées afin de permettre l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et des communications". De plus, depuis la rentrée de septembre, le Comité paritaire s'est assuré que les salles de cours sous la responsabilité de la Direction des immeubles étaient pourvues de l'affichage nécessaire afin que les usagers puissent rapporter facilement les problèmes concrets au régisseur responsable.

### ④ Dossier qualité de l'air

Lors de l'enquête de 1998, plusieurs professeurs ont signalé des problèmes de qualité de l'air dans certains pavillons. Afin de mettre en place les solutions

appropriées, le Comité paritaire souhaite avoir plus de précisions sur la nature des problèmes rencontrés (odeurs, température, sécheresse, manque de circulation ou de renouvellement de l'air), de même que les conséquences sur la santé et le confort (difficulté à respirer, maux de tête, assèchement des muqueuses, picotement des yeux) des professeurs qui ont signalé ces problèmes. Un questionnaire a été élaboré afin de mieux cerner les problèmes et est présentement administré à la Faculté des sciences infirmières, où là aussi, le taux d'insatisfaction avait été parmi les plus élevés.

Par ailleurs, l'Université a entrepris, il y a environ deux ans une vaste étude visant la gestion de l'amiante. La première phase consistait à établir l'inventaire complet de tous les matériaux d'amiante. Quinze rapports ont été produits jusqu'à maintenant présentant la nature et les conditions des matériaux contenant de l'amiante, la proportion d'amiante et son type. Le Comité paritaire suit très attentivement ce dossier. Tout récemment, une entente a été conclue avec le Département de santé environnementale et santé au travail de la Faculté de médecine pour la réalisation d'un échantillonnage de l'air dans certaines zones qui méritent d'être évaluées de façon plus précise et l'Institut de recherche en santé et en sécurité du travail y est associé.



## Composition du Comité paritaire SST

### Représentants du SGPUM

- Bernard Delorme, Faculté de médecine vétérinaire
- Colette Dion Hubert, École de réadaptation
- Joseph Zayed, Département de santé environnementale et de santé au travail

### Représentants de l'administration

- Luc Breton, directeur, Direction des immeubles
- Agathe Philibert-Larivée, directrice, Direction des ressources humaines - environnement de travail
- Denis Tardif, coordonnateur, Direction des ressources humaines - SST

### Chargée de comité

- Suzanne Deguire, conseillère en gestion des matières dangereuses, Direction des ressources humaines - SST



## En bref

Les travaux du Comité paritaire sont bien amorcés; il y a une volonté commune évidente de faire rapidement progresser les dossiers. N'hésitez pas à nous transmettre vos besoins et vos commentaires.

#### SGPUM

Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal  
C.P. 6128, succursale Centre-ville  
Montréal (Québec) H3C 3J7

Courriel : [sgpum@ere.umontreal.ca](mailto:sgpum@ere.umontreal.ca)  
Site Web : [www.sgpum.umontreal.ca](http://www.sgpum.umontreal.ca)

Nos locaux sont situés au 3060, rue Édouard-Montpetit (3<sup>e</sup> étage).